

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 1er octobre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018

2018 DEVE 118 Application du tarif d'intérêt général pour les abattages d'arbres dans le cadre des travaux d'aménagement du square des Périchaux (15e).

Mme Pénélope KOMITES, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511- 1 et suivants ;

Vu la délibération 2014 DEVE 1106 DFA approuvée par le Conseil de Paris des 15, 16 et 17 décembre 2014 ;

Vu le projet de délibération en date du 11 septembre 2018, par lequel Madame la Maire de Paris lui demande d'approuver l'application du tarif d'intérêt général prévu par la délibération 2014 DEVE 1106 DFA, pour les abattages consécutifs aux travaux d'aménagement du square des Périchaux (15^e) ;

Vu l'avis du Conseil du 15^{ème} arrondissement en date du 10 septembre 2018 ;

Sur le rapport présenté par Madame Pénélope KOMITES au nom de la 3ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée l'application du tarif d'intérêt général prévu par la délibération 2014 DEVE 1106 DFA, dans le cadre de travaux d'abattage et de replantation d'arbres liés à la réalisation de travaux d'aménagement du square des Périchaux (15e).

Article 2 : La recette sera constatée au chapitre 70, nature 70878, domaine fonctionnel P 5111, fonds 51100050 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO